

## Aux personnels enseignants des lycées agricoles publics

### **Suivre l'appel du SNETAP-FSU de ne pas répondre aux convocations d'examen...**

- parce que je n'accepte pas que le projet de réforme du bac condamne à moyen terme les filières générale et technologique dans les lycées agricoles (absence de choix en matière de spécialités scientifiques en classe de terminale, sciences agronomiques et approche territoriale reléguées au rang d'option, disparition de plusieurs EIL).

Bac général : <http://www.snetap-fsu.fr/Bac-General-dans-l-EAP-La-DGER-l-a-tuer.html>

Bac STAV : <http://www.snetap-fsu.fr/Cataclysme-pour-le-Bac-STAV.html>

- parce que je ne conçois pas la formation professionnelle avec un marché de l'apprentissage livré aux appétits d'officines privées au détriment des CFAA publics et de lycées agricoles conçus comme de simples « sas » de jeunes en attente de contrats ou « réceptacles » de jeunes en rupture... avec des classes vouées au mixage de publics faute de mieux...

Apprentissage : appel aux parlementaires : <http://www.snetap-fsu.fr/Projet-de-loi-sur-l-apprentissage.html>

- parce que je refuse la dégradation annoncée des conditions de rentrée 2018 et la perspective de suppressions d'emplois pour le budget 2019 (projets d'ouvertures de classes condamnés, gels de classes et regroupements de sections forcées, options facultatives sacrifiées, rejets d'élèves imposés)

### ***Comment ça marche ?***

**LA METHODE** - Dans la mesure où la participation aux examens fait partie des obligations de service, la démarche à engager par les enseignant.e.s mobilisé.e.s est la suivante :

1. je m'inscris dans l'action syndicale lancée durant la période des examens 2018 et je fais mention de mon intention de ne pas répondre favorablement à la convocation qui m'a été adressée (chef de centre, rapports-oraux, surveillant, correcteur...) en adressant un courrier à l'autorité organisatrice des examens – cf. courrier type annexé (signature et envoi à titre collectif ou individuel selon le nombre de collègues prêts à s'engager dans l'action).

2. si l'administration ne me "déconvoque" pas, je serai comptabilisé.e comme gréviste avec la perte du trentième de mon traitement de grève effective le(s) jour(s) de convocation. Cette retenue se fera sur une journée ou plus en fonction à la fois de ma convocation et du choix qui me revient d'être en grève sur la totalité ou sur une partie seulement de la période de convocation (ex. être en grève le premier jour de convocation et présent les deux suivants)...

***Et si je me décide tardivement de me mettre en grève\*, suis-je tenu de prévenir le service régional ?***

- Le droit de grève est un droit constitutionnel et aucune déclaration préalable ne saurait nous être imposée (sauf dans les transports et l'enseignement primaire sous couvert de service minimum).

\* <http://www.snetap-fsu.fr/Depot-d-un-preavis-de-greve-couvrant-toute-la-periode-des-examens-de-l-EAP.html>

**LA SOUTENABILITE** - Conformément aux décisions d'action prises par le Conseil National Syndical des 16 et 17 mai dernier, des caisses de solidarité pour permettre la plus large participation possible à l'action seront déployées dans l'ensemble des régions – suivant le modèle de la caisse initiée en Pays de la Loire :

[https://www.gofundme.com/solidarite-action-eap-pdl\\_team?invite=UrKaf6ctwHKpRTb94DNO6WkZ5tmabAJjPO9kfKVyAZnu88sYAia98Z1BJZTAQOaH](https://www.gofundme.com/solidarite-action-eap-pdl_team?invite=UrKaf6ctwHKpRTb94DNO6WkZ5tmabAJjPO9kfKVyAZnu88sYAia98Z1BJZTAQOaH)

#### **A suivre :**

- dès le milieu de semaine, déploiement d'une caisse par région et d'une caisse commune aux DROM
- avec un appel aux dons des personnels (en particulier ceux non convoqués aux examens ou peu)
- mise en place de comités régionaux en charge de redistribuer l'argent aux collègues grévistes sur la base de critères définis et rendus publics



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

***L'heure est à la défense de l'Enseignement Agricole Public !***

Paris, le 4 juin 2018

---

**COURRIER TYPE A ADRESSER A LA DRAAF  
A L'ORIGINE DE LA CONVOCATION**

A Madame, Monsieur le Directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt de .....

Objet : correction de rapports et/ou convocation aux épreuves d'examens de.....,

....., le ... juin 2018

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe qu'en tant qu'enseignant.e.s du lycée de ....., je m'inscris (*ou nous nous inscrivons*) dans le cadre de l'action syndicale lancée durant la période des examens 2018, et qu'en conséquence, je ne donnerai pas une suite favorable à la convocation du ... ..... 2018.

Par suite vous trouverez ci-joints les rapports qui m'ont été adressé le ... ..... 2018

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Copie : SNETAP-FSU  
[snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)